



ENCADR'FLASH

RTT concertées 2024 à DSC :

Les jeux sont faits avant même la fin de la « concertation » !

La direction prévoit de recevoir la délégation CFE-CGC Groupe RATP en « réunions de concertation » les 15, 16 et 17 novembre 2023 concernant les RTT 2024 des différentes directions composant les services centraux.

Face au projet de la direction, la CFE-CGC a notamment sollicité une modification de date (*soit un glissement du 02 janvier au 30 décembre*), tout en contestant le niveau de jours imposés, qui entame significativement les compteurs des salariés.

Malgré nos arguments, lesquels reprennent stricto sensu les considérations environnementales avancées par la direction, celle-ci ne semble pas vouloir bouger son plan initial d'un iota.

Ce faisant, la direction démontre qu'elle n'est pas cohérente et jette une lumière crue sur d'éventuelles motivations cachées derrière le choix inflexible de certaines dates.

La CFE-CGC Groupe RATP dénonce donc cette opération de concertation à sens unique, laquelle devrait logiquement s'intituler « **RTT imposées** ».

Pourtant, dans un passé encore récent, des positions raisonnables et motivées trouvaient ici et là un arbitrage favorable.

En l'état, il conviendrait **que l'entreprise assume ses décisions** en responsabilité et ne fasse **pas peser celles-ci sur les organisations syndicales**. D'autant que, **sans attendre le terme des « réunions de concertation », la direction a annoncé en pleine séance du CSE central le 16 novembre matin, que son projet était d'ores et déjà entériné !**

Encore un coup de froid sur le dialogue social (qui a dit de qualité ?!) à la RATP ?